

Erdeven, Morbihan

# Impasse du Moulin

sous la direction de

**Vérane Brisotto**

**Inrap Grand Ouest**  
octobre 2019





**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Erdeven, Morbihan

# Impasse du Moulin

Code INSEE  
56054

Nr site  
-

Entité archéologique  
-

Arrêté de prescription  
2019-158

Système d'information  
RGF93/Lambert 93

Code Inrap  
D128883

sous la direction de

**Vérane Brisotto**

avec la collaboration de

**Philippe Boulinguez  
Erwan Bourhis  
Hervé Morzadec**

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné  
Tél. 02 23 36 00 40

octobre 2019



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique

## Résultats

25	<b>1. Le cadre de l'opération</b>
25	<b>1.1 Circonstances de l'opération</b>
25	<b>1.2 Cadre géographique et topographique général</b>
25	<b>1.3 Cadre géologique</b>
28	<b>1.4 Cadre archéologique</b>
28	<b>1.5 Méthodologie</b>
30	<b>2. Présentation des résultats</b>
31	<b>3. Conclusion</b>
31	<b>Bibliographie</b>

## Inventaires techniques

34	Inventaire des tranchées
----	--------------------------



# **I. Données administratives, techniques et scientifiques**



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



# Fiche signalétique

---

**Localisation**

Région  
Bretagne

Département  
Morbihan (56)

Commune  
Erdeven

Adresse ou lieu-dit  
Impasse du Moulin

---

**Codes**

code INSEE  
56 054

Numéro de dossier Patriarche  
-

Numéro de l'entité archéologique  
-

---

**Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 RGF93**

x : 237 568  
y : 6 7343 385  
z : 13 m NGF

---

**Références cadastrales**

Commune  
Erdeven

Année  
2017

section(s)  
ZR

parcelle(s)  
275p

---

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

-

---

**Propriétaire du terrain**

M. Le Gascoin et M<sup>me</sup> Le Bourne

---

**Pétitionnaire**

-

---

**Références de l'opération**

Numéro de l'arrêté de prescription  
2019-158

Numéro de l'arrêté de désignation  
2019-288

Référence du projet INRAP  
D128883

---

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

M. Le Gascoin et M<sup>me</sup> Le Bourne

---

**Nature de l'aménagement**

Maison individuelle

---

**Opérateur d'archéologie**

INRAP Grand-Ouest

---

**Responsable scientifique de l'opération**

BRISOTTO Vérane, Inrap

---

**Organisme de rattachement**

Inrap Grand-Ouest  
37, rue du Bignon CS 67737  
35 577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél. 02 23 36 00 40  
Fax. 02 23 36 00 50

---

**Dates d'intervention sur le terrain**

diagnostic archéologique  
Du 23/09 au 24/09/2019

post-fouille  
Du 03/10 au 17/11/2019 en  
discontinu

---

**Surfaces**

emprise prescrite  
1 400 m<sup>2</sup>

emprise des sondages  
194 m<sup>2</sup>

ratio  
13 %

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paleolithique**
  - Inferieur
  - Moyen
  - Superieur
  - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
  - Chalcolithique
  - Protohistoire
- Âge du Bronze**
  - Ancien
  - Moyen
  - Recent
- Âge du Fer**
  - Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
  - Republique romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
  - haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
  - Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Fondation empierrée
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Puits
- Carrière d'extraction
- Trou de poteau
- Chablis

## Mobilier

- <sup>nb</sup> Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Objet lithique

## Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Christine Boujot, SRA	Ingénieure de recherche, gestion du Morbihan	Contrôle scientifique de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Christine Boujot, SRA	Ingénieure de recherche, gestion du Morbihan	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Planification des personnels
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Emeline Le Goff, Inrap	Responsable DICT	Réalisation des DICT
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire du centre	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier TP	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

## Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Fouille, relevé
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés des tranchées de sondage

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction, DAO, SIG
Erwan Bourhis, Inrap	Dessinateur Infographe	Mise en page du RFO
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Traitement du relevé

## Notice scientifique

Malgré une situation favorable, à proximité d'un petit cours d'eau et face à l'ensemble de Men Liesse, composé d'un tumulus et d'un groupe de menhirs, en grande partie couchés, le diagnostic réalisé à Erdeven, Impasse du Moulin, n'a révélé aucune trace de présence ancienne.

## État du site

La profondeur atteinte dans les tranchées est comprise entre 0,15 et 0,80 m de profondeur. Le substrat granitique a été atteint dans chaque ouverture et les dépressions naturelles présentes au sein du rocher, comblées par des remblais récents. A l'issue de l'opération, les ouvertures ont été rebouchées en mettant de côtés les déchets prélevés.

# Localisation de l'opération

**Région :** Bretagne

**Département :** Morbihan (56)

**Adresse/Lieu-dit :**

Impasse du Moulin

**Coordonnées géographiques**

**(RGF93) et altimétriques :**

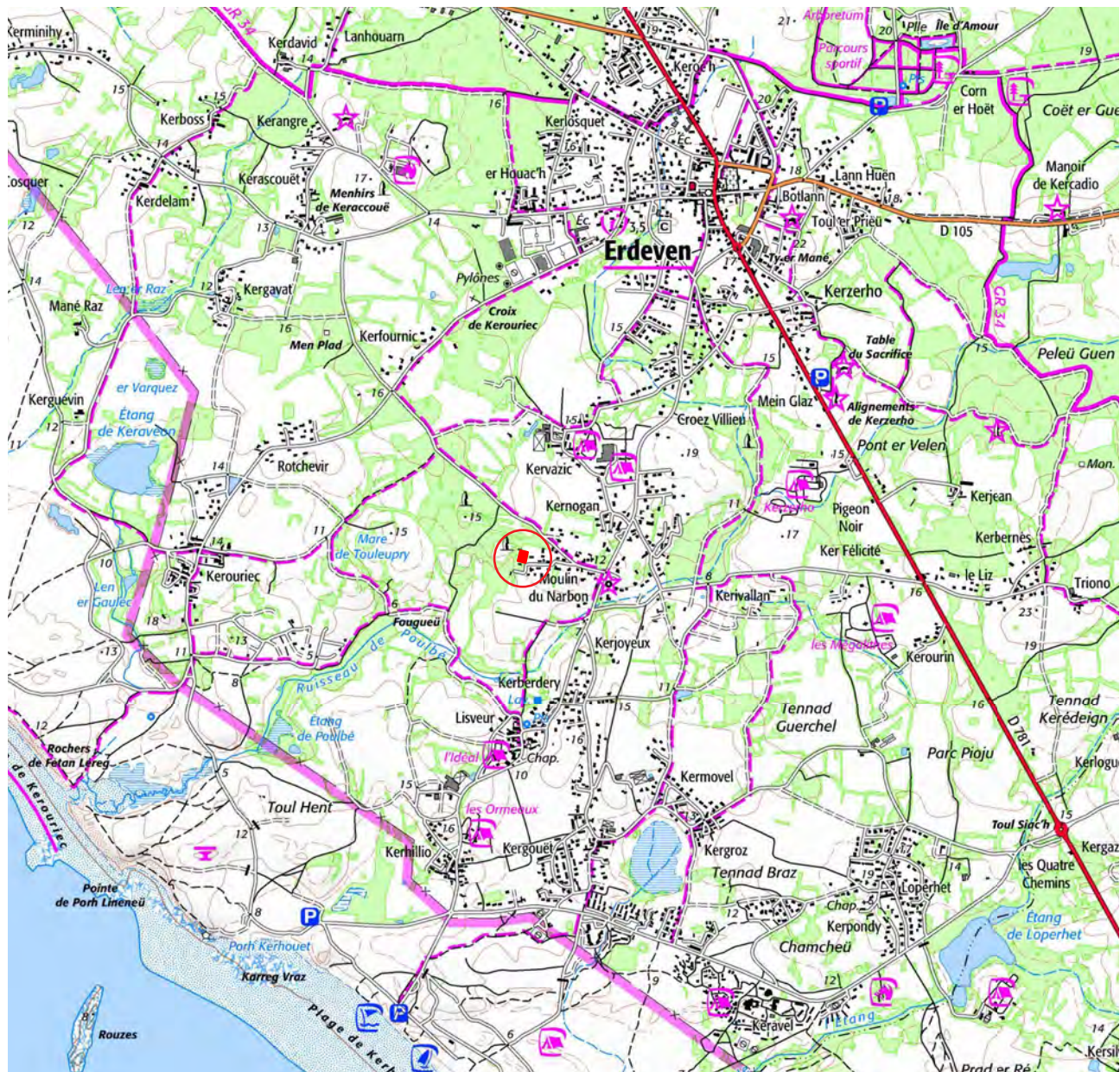
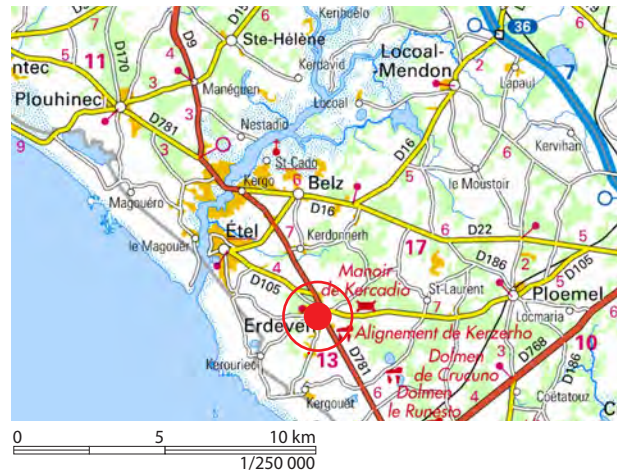
X : 237 568

Y : 6 743 385

Z : environ 13 m NGF

**Section(s) et parcelle(s) :**

Section ZR parcelle n° 275p



0 250 m 1 km 2 km  
1/25 000

# Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

15 AVR. 2019

INRAP GO

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

Arrêté n° 2019-158 du 10 avril 2019

## ARRÊTÉ n° 2019-158 portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 056 054 19T 0008 déposé par M. Guillaume LE GASCOIN et Mme Solenne LE BOURNE, Kerhilio, 56410 Erdeven, relatif au projet de construction d'une habitation sur un terrain situé impasse du Moulin à ERDEVEN (parcelle ZR 275), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 28 mars 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet de construction est localisé dans un secteur sensible, à proximité des vestiges de l'alignement et du tumulus de Men Liesse signalés depuis 1892 par F. Gaillard. Mentionné depuis lors dans différents inventaires, le site est situé dans la parcelle voisine ZR. 56. ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : ERDEVEN  
Lieu-dit : impasse du Moulin  
Cadastré : section : ZR parcelles : 275 p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 400 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4 :** Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Guillaume LE GASCOIN et Mme Solenne LE BOURNE, Kerhillio, 56410 Erdeven, à la commune d'Erdeven, place de la mairie - BP 25 - 56410 Erdeven, au Service départemental d'archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 10 avril 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

**Destinataires :**  
M. Guillaume LE GASCOIN et Mme Solenne LE BOURNE  
SDAM  
INRAP

**Copie :**  
Commune d'Erdeven  
Préfecture du Morbihan





**Cahier des charges  
annexé à l'arrêté n° 2019-158  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : ERDEVEN

lieu-dit : impasse du Moulin

cadastre : section : ZR parcelles : 275 p..

pétitionnaires : M. LE GASCOIN Guillaume et Mme Solenne LE BOURNE

**Emprise du diagnostic archéologique : 1 400 m<sup>2</sup>**

**Objectif :**

Le secteur du Narbon à Erdeven comprend un environnement archéologique dense. En effet, plusieurs monuments mégalithiques sont présents comme le menhir de Kernogant, les stèles de Kervazic dont une gravée, les alignements et le tumulus de Men Liesse situés dans les parcelles voisine (ZR 56., 57) sans oublier les monolithes éparpillés alentours, parfois insérés dans les clôtures des champs. Le site de Men Liesse correspond aux vestiges d'un ouvrage de stèles de belles dimensions dont la plupart ont chuté mais dont certaines sont encore debout. Elles semblent s'organiser en 3 files orientées N.N.E./S.S.O. associées à un tumulus implanté au centre de la parcelle 56.

Compte-tenu de l'abondance de tous ces vestiges à proximité, l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de contrôler l'existence ou non de données complémentaires relatives à l'organisation de l'ouvrage de pierres dressées de Men Liesse et à son étendue vers l'est. Outre les éléments architecturaux constitutifs de ces ensembles, ce secteur est susceptible de conserver les vestiges mobiliers et immobiliers d'installations et d'aménagements divers directement ou indirectement liés aux fonctionnements de ces édifices : traces de réfections, de remaniements, de circulation, d'extraction de matériaux et de diverses autres activités dont la présence et l'état de conservation sont à évaluer.

Elle devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges, de rendre compte de leur nature, de leur étendue et de leur complexité, de leur chronologie ainsi que leur état de conservation.

**Principes méthodologiques :**

Le diagnostic archéologique sera à réaliser exclusivement sur la zone constructible de la parcelle ZR.275 (cf. plan annexé).

Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné. Un effort particulier devra être porté par l'ouverture d'un large décapage à l'emplacement prévu pour la maison. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général. Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

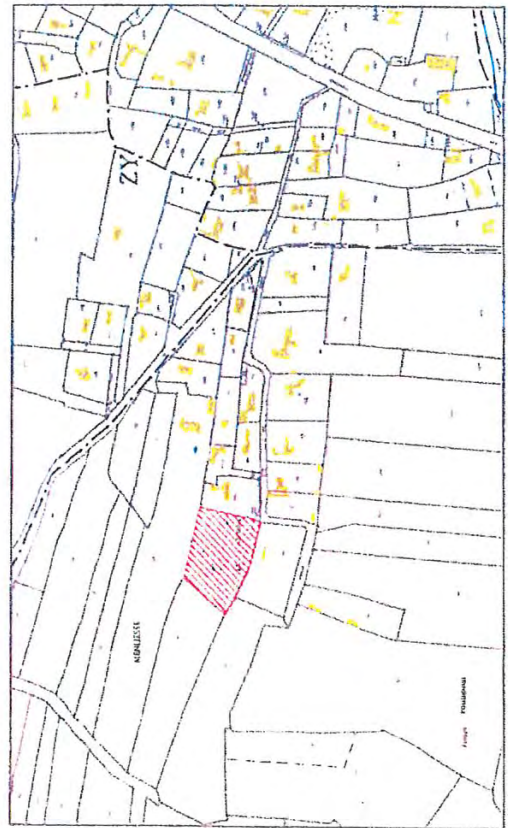
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 10 avril 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ



PCO 560 5419100 087



Projet de M. & Mme LE CASCOIN	
Adresse du projet: Impasse du Moulin 56100 ERDEVEN	LOCALISATION DU PROJET Canton de Erdeven



# Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE  
16 OCT. 2019 5683  
INRAP GO

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-365 du 10 octobre 2019

Service régional de l'archéologie

## Arrêté n° 2019-365 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-158

La Préfète de la région Bretagne -  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

- VU** le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;
- VU** le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;
- VU** l'arrêté n° 2019-158 du 10 avril 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à ERDEVEN, impasse du Moulin (56) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Vérane BRISOTTO (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-158.

**Article 2** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Vérane BRISOTTO.

Fait à Rennes, le 10 octobre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

  
Olivier KAYSER

Destinataire :  
Mme Vérane BRISOTTO

Copie :  
Inrap

# Projet scientifique

**Diagnostic archéologique D128883**  
**ERDEVEN (56), IMPASSE DU MOULIN**

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	<b>Bretagne</b>	Département	<b>Morbihan</b>
Commune	<b>Erdeven</b>		
Lieu-dit	<b>IMPASSE DU MOULIN</b>		
Cadastré	<b>Erdeven : ZR 275p</b>		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	<b>2019-158</b>	<b>15-04-2019</b>	<b>1400 m<sup>2</sup></b>	<b>06/05/2019</b>	<b>01/07/2019</b>
Modification					

Contexte actuel	<b>Rural</b>	Contexte particulier	
Nature archéologique	<b>Non stratifié</b>		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2019-158**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Vérane BRISOTTO

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique et lithique)		5 jours
Topographe	7 jours	7 jours

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

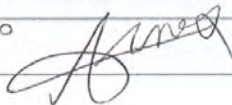
Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	7 jours	Septembre 2019

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu

PO 

## **II. Résultats**





# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Circonstances de l'opération

Suite à un dépôt de permis de construire d'une maison individuelle sur une partie de la parcelle ZR 275 de la Commune d'Erdeven, le Service Régionale de l'Archéologie a prescrit un diagnostic sur une surface de 1400 m<sup>2</sup>. Cette prescription a été motivée par la proximité des menhirs et du tumulus de Men Liesse, situés dans la parcelle voisine ZR 56, ainsi que par un environnement riche en vestiges mégalithiques.

## 1.2 Cadre géographique et topographique général

L'emprise du projet se situe à environ 1 km au sud-ouest du bourg. Localisé entre le hameau de Kernogan et le Moulin du Narbon, la parcelle se situe au bout d'une impasse aux abords d'un secteur déjà loti (fig. 1). Le projet de construction se situe sur la moitié est de la parcelle, l'autre partie étant en périmètre protégé en raison de la proximité des menhirs couchés de Pouliguen et du tumulus de Men Liesse. La limite entre la parcelle concernée et celle des monuments est marquée physiquement par un petit ru orienté nord-est /sud-ouest.

Topographiquement, l'emprise occupe un terrain plat dont l'altitude est comprise entre 12,45 et 13,85 m NGF.

## 1.3 Cadre géologique

D'après la carte géologique au 1/80<sup>e</sup>, (BRGM, feuille de Vannes n°89)<sup>1</sup>, le granite de Carnac constitue le substrat local. Il s'agit d'un granite à deux micas appartenant au massif qui s'étend depuis la rive ouest du Blavet jusqu'à la rive ouest du Golfe du Morbihan (fig. 2). Sur le terrain le substrat rocheux a été atteint dans toutes nos tranchées directement sous le niveau végétal, entre 0,10 et 0,30 m de profondeur excepté à l'extrémité nord de la tranchée 1 où l'amorce d'une dépression menant au ruisseau nous a permis de descendre jusqu'à 1m de profondeur pour atteindre le granite. Malheureusement cette dépression a été comblée par des rejets de matériaux de construction contemporains (fig. 3). Des remblais similaires ont été retrouvés de part et d'autres dans les autres tranchées dans les moindres dépressions naturelles. L'ensemble du terrain apparaît donc avoir été nivelé assez récemment (fig. 4).

---

1. Seule carte actuellement accessible, la carte au 1/50<sup>e</sup> étant en cours d'édition

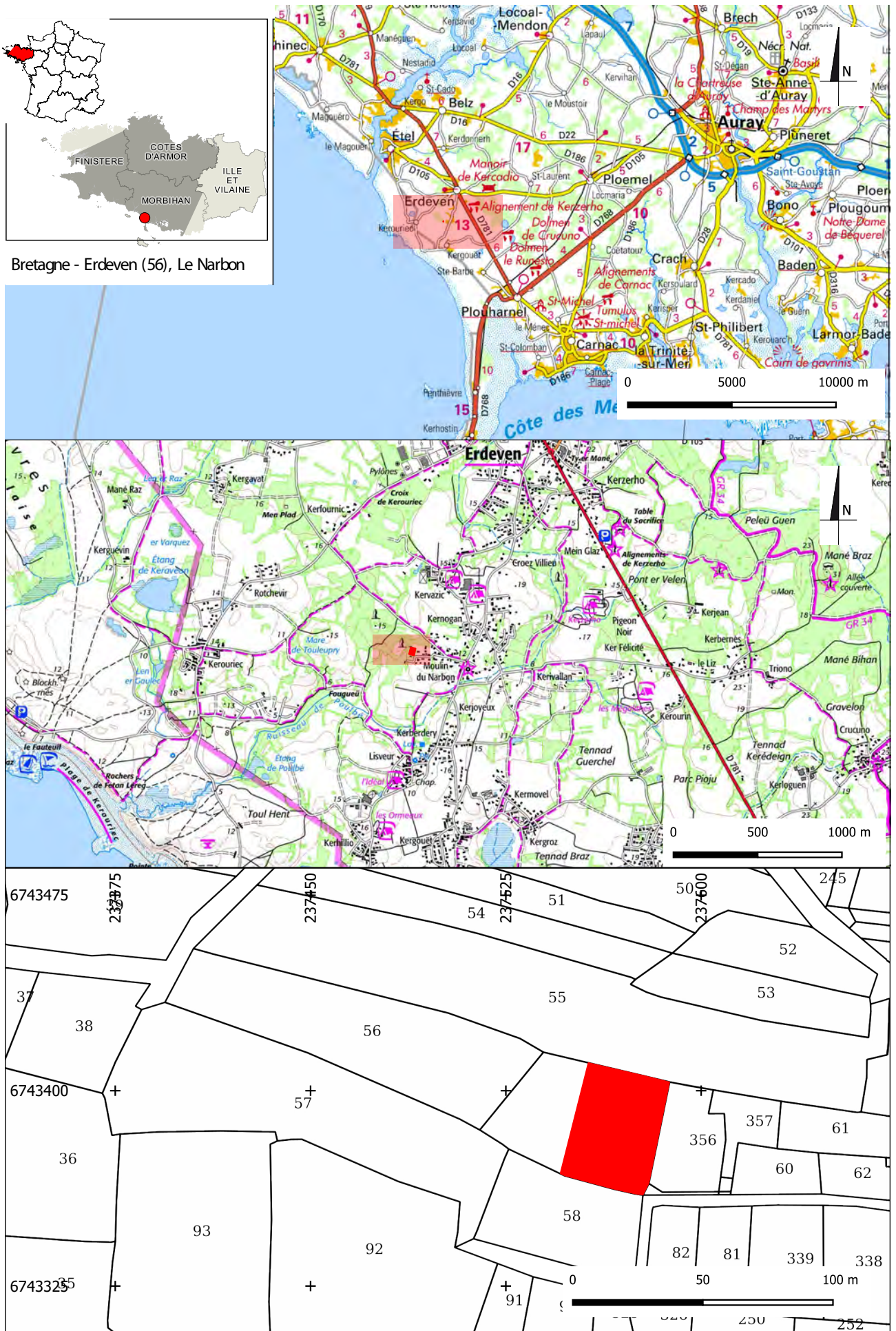


Fig. 1 Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/250 000, et sur fond cadastral au 1/2 000. © IGN

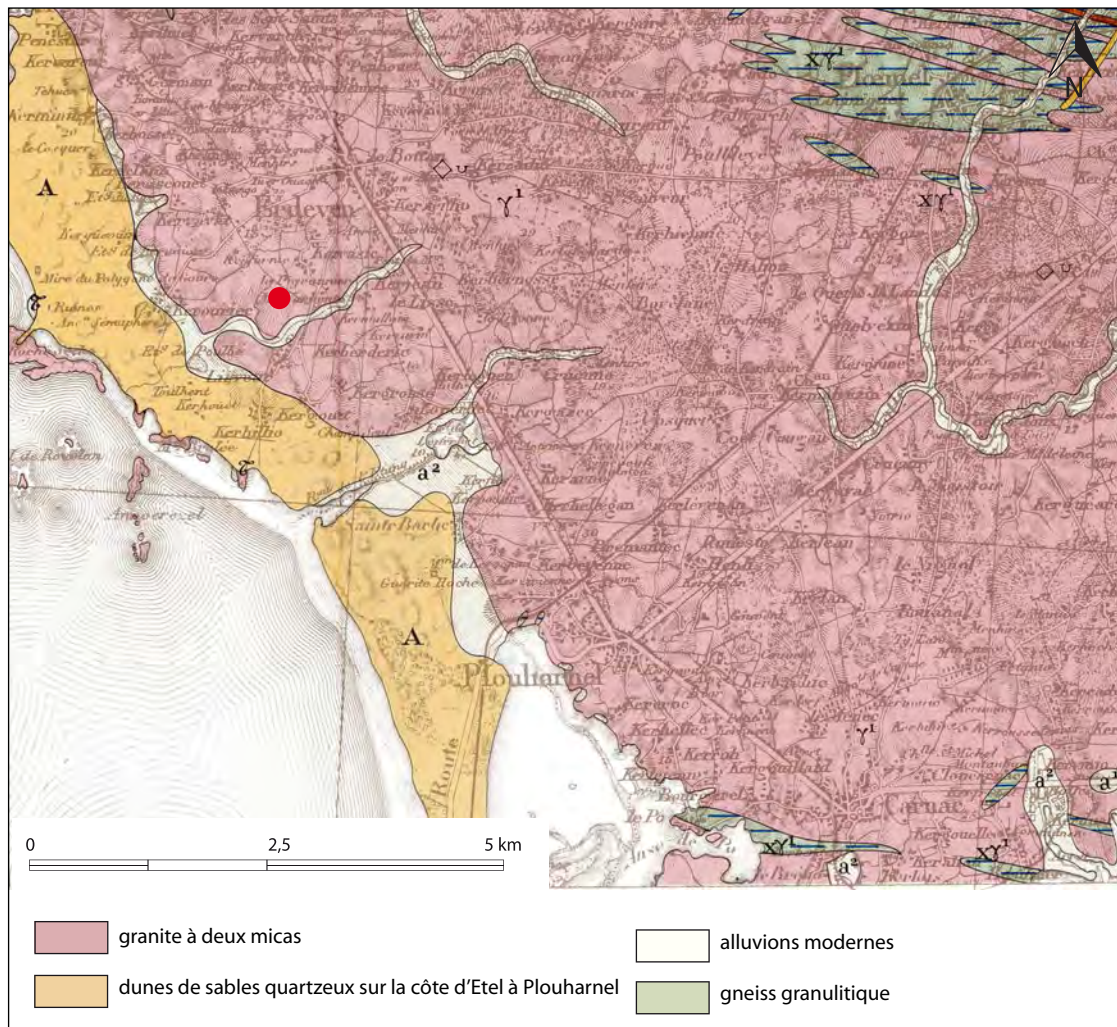


Fig. 2 Localisation de l'opération sur fond de carte géologique au 1/80000e. © BRGM

Fig. 3 Vue du nord de la tranchée 1.  
© V. Brisotto, Inrap



**Fig. 4** Vue de l'ouest de la tranchée 4.  
© V. Brisotto, Inrap



## 1.4 Cadre archéologique

La commune d'Erdeven compte un grand nombre de sites et notamment de monuments mégalithiques (fig. 5). Outre les célèbres alignements de Kerzerho, les indices les plus proches de notre emprise se situent sur la parcelle voisine où se situe le tumulus Men Liesse et le groupe de blocs et de menhirs couchés de Pouliguen. Ces monuments figurent dans l'inventaire de F. Gaillard en 1892, puis ont été revisités par E. Gaumé lors d'une campagne de prospection sur la commune d'Erdeven (Gaumé, 1993)<sup>2</sup>. Ces monuments encore bien visibles dans le paysage se situent de l'autre côté d'un petit ruisseau, qui délimite en partie le projet de construction. Si plusieurs blocs et menhirs ont été déplacés, certains sont encore dressés alors que d'autres couchés émergent parfois de la lande environnante (fig. 6).

## 1.5 Méthodologie

L'opération a été menée par deux archéologues et un topographe les 23 et 24 septembre 2019. Nous sommes intervenus à l'aide d'une pelle hydraulique à chenille de 15 t, munie d'un godet lisse de 2 m. Quatre tranchées ont été effectuées, totalisant une surface de 194 m<sup>2</sup>, soit un ratio de 13 % sur la surface d'emprise.

Elles ont été relevées au GPS, tout comme l'unique fossé mis au jour. Des vues photographiques viennent compléter la documentation.

A l'issue de l'opération les tranchées ont été rebouchées.

---

2. Nous tenons ici à rectifier une confusion faite lors d'un rapport d'un précédent diagnostic effectué récemment dans le même secteur d'Erdeven (Brisotto, 2019) qui mentionnait le menhir de Kernogan et le groupe de menhirs couchés de Pouliguen au nord du Moulin du Narbon (fig. 5). Les noms des menhirs reprenant parfois celui des lieux-dits dans la littérature ancienne, là où plusieurs monuments sont actuellement répertoriés à la Carte Archéologique nous ont induit en erreur.

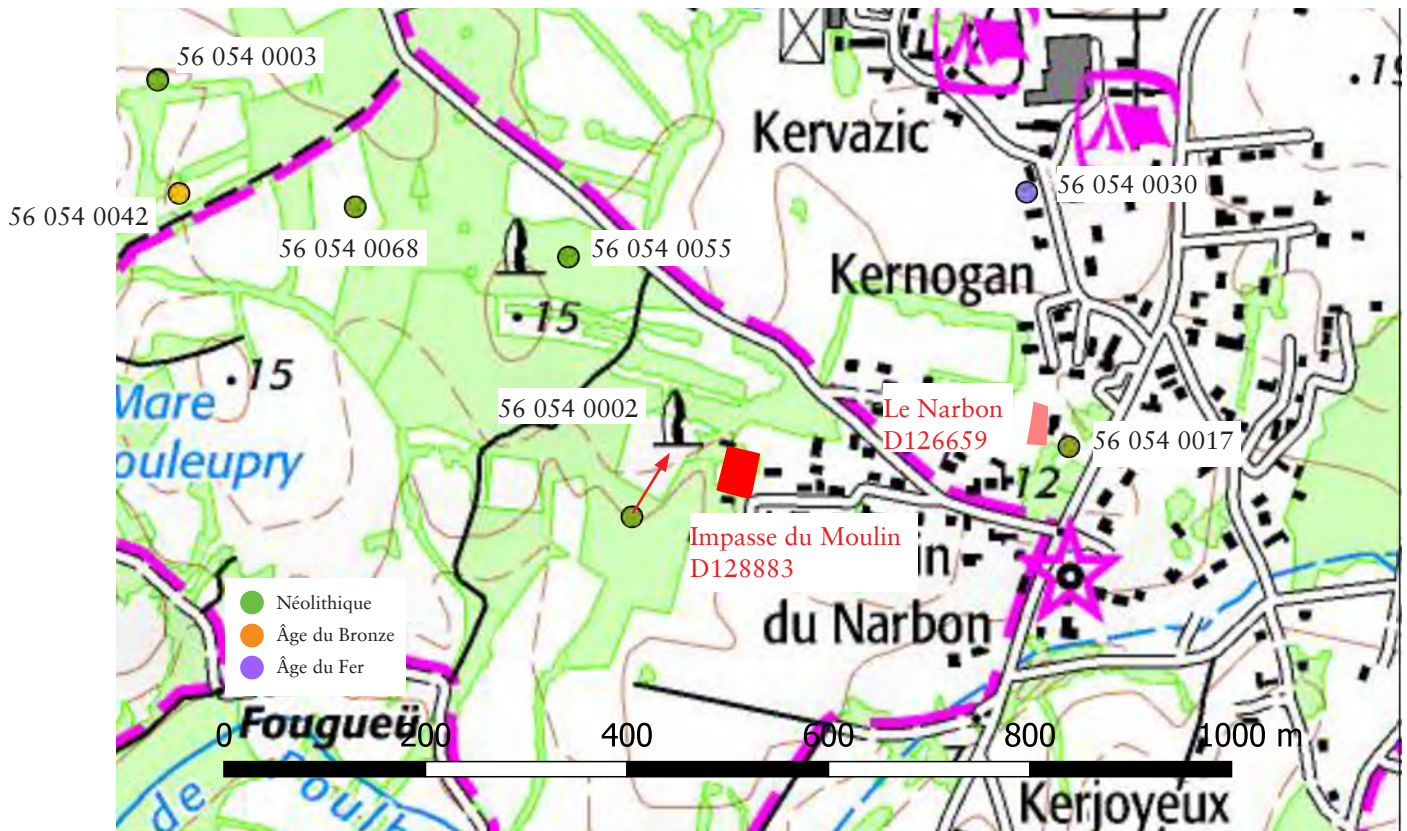


Fig.5 Localisation du diagnostic sur fond de Carte Archéologique. © Carte Archéologique SRA Bretagne

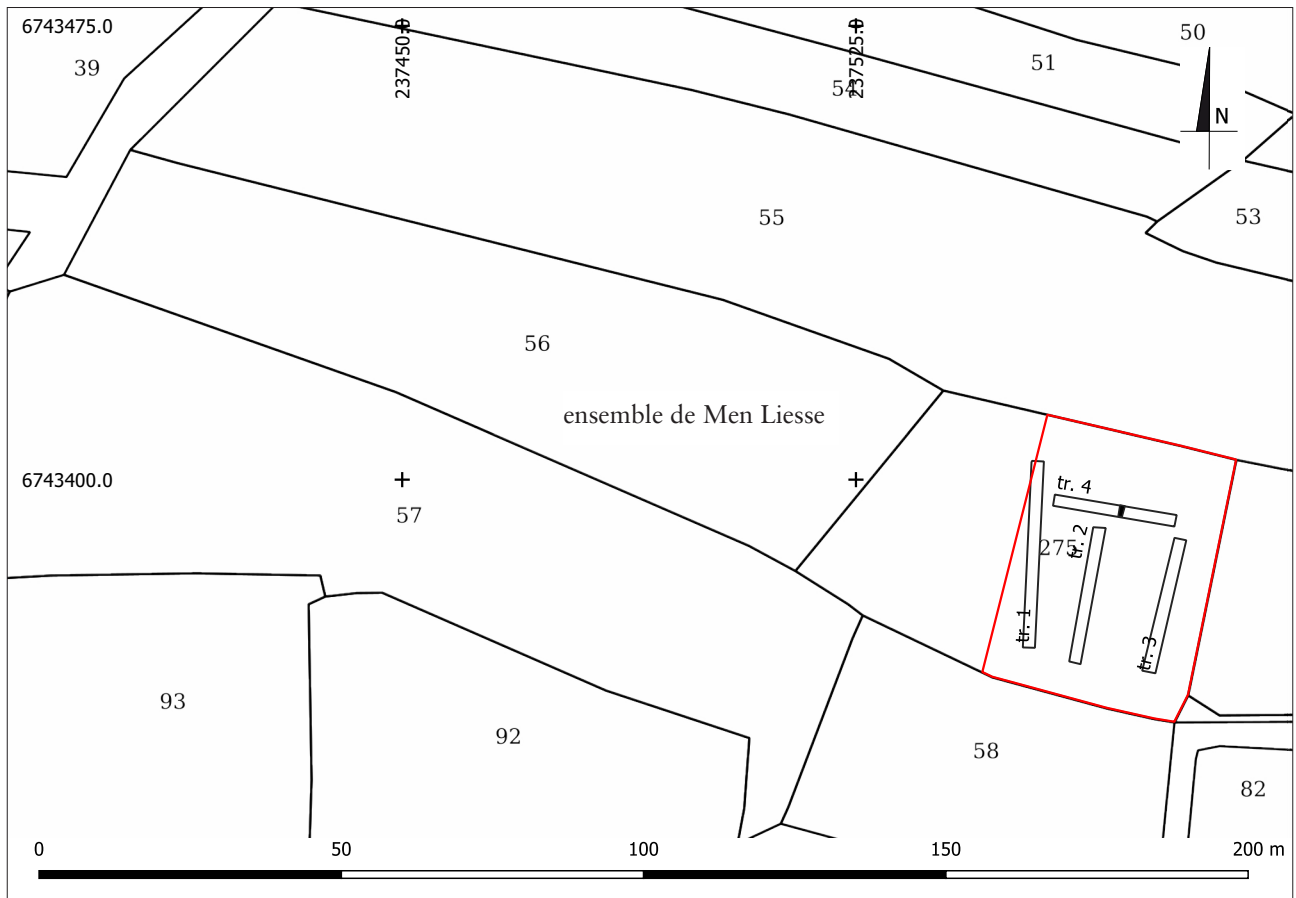


Fig. 6 A- Vue de l'ouest de l'ensemble du Men Liesse (tumulus et menhirs) ; B- Vue de l'ouest d'un menhir dressé et de blocs couchés avec en fond la vue du diagnostic ; C- Vue du sud-est de l'ouverture de la tranchée 1 avec le menhir dressé (B). © V. Brisotto, Inrap

## 2. Présentation des résultats

Parmi les 4 ouvertures effectuées, Seul un fossé moderne orienté nord/ sud a été découvert dans la tranchée 4 (fig. 7). Apparu à 0,20 m sous le niveau actuel, il présente une largeur de 0,90 m et un creusement profond de 0,25 m. Son comblement est composé d'un sédiment arénacé brun foncé meuble (fig. 8).

**Fig. 7** Plan général du diagnostic.  
© E. Bourhis, Inrap



**Fig. 8** Vue de la coupe ouest-est du fossé F 1 de la tranchée 4. © V. Brisotto, Inrap



### 3. Conclusion

Malgré une situation favorable, à proximité d'un petit cours d'eau et face à l'ensemble de Men Liesse composé d'un tumulus et d'un groupe de menhirs, en grande partie couchés, le diagnostic réalisé à Erdeven, Impasse du Moulin, n'a révélé aucune trace de présence ancienne.

### Bibliographie

BRISOTTO V. (2019) – Erdeven, Le Narbon, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

GAILLARD F. (1992) – Inventaire avec carte des monuments mégalithiques du Morbihan dans le périmètre des acquisitions de l'état dans les cantons de Quiberon, Belz, Locmariaquer. Revue des Sciences Naturelles de l'Ouest.

GAUME E. (1993) - Prospection-Inventaire du patrimoine archéologique d'Erdeven (56) : Le secteur des alignements de Kerzerho, Rapport de prospection, AFAN, SRA Bretagne.





# **III. Inventaires techniques**

### Inventaire des tranchées

Num_tranchée	Prof (min)-max (en m)	Description du niveau atteint	Fait	Type fait	Niv d'apparition	Description	Sondage		Dimension (en m)	
							L	I		
1	0,15-0,80	remblais au Nord, rocher granitique, terre végétale et arène dans les failles								prof.
2	-0,15-0,30	rocher granitique, terre végétale et arène dans les failles								
3	-0,15-0,30	rocher granitique, terre végétale et arène dans les failles								
4	-0,15-0,30	rocher granitique, terre végétale et arène dans les failles	1	fossé	0,2	sédiment sablo-arénacé brun foncé	meuble	X	0,9	0,25





## **Erdeven, Impasse du Moulin**

### **Chronologie**

Epoque  
contemporaine

Malgré une situation favorable, à proximité d'un petit cours d'eau et face à l'ensemble de Men Liesse, composé d'un tumulus et d'un groupe de menhirs, en grande partie couchés, le diagnostic réalisé à Erdeven, Impasse du Moulin, n'a révélé aucune trace de présence ancienne.

### **Sujets et thèmes**

-

### **Mobilier**

-

### **Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon, CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)